

N° 2024-090

CONVENTION DE PARTENARIAT FRANCE SERVICES - CIBC

L'an deux mil vingt-quatre le 06 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le trente octobre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, DUCOGNON Guy, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI)
MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE), BROCHE Richard (donne pouvoir à Mme Isabelle GIROD-GEDDA), DUC Jacques (donne pouvoir à Mme Muriel LIMONTA VERTHIER)

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

dont pouvoir : 5

Le Président expose que les services à la population constituent un facteur essentiel à la qualité de vie et au maintien de la cohésion sociale. La proximité est de ce fait un enjeu important. Il ajoute que l'organisation et la gestion de la France Services des Versants d'Aime est portée par la Communauté de Communes les Versants d'Aime. La Communauté de Communes et le CIBC ISÈRE- SAVOIE conviennent de renforcer l'adaptation de l'offre du CIBC ISERE SAVOIE (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) sur le territoire des Versants d'Aime. Le CIBC Isère-Savoie offre aux personnes des prestations qui facilitent l'orientation, l'accès et le maintien à l'emploi et qui préparent à la mobilité professionnelle.

Le Président précise qu'au-delà du socle de services contractuel avec les France Services, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires.

Aussi, le projet de convention annexé tend à préciser les engagements réciproques de la France Services des Versants d'Aime et du CIBC Isère Savoie. Il convient de renouveler la convention initialement signée le 14 juin 2024.

Dans le cadre de cette convention, la communauté de communes les Versants d'Aime s'engage à mettre à disposition une salle permettant des temps de permanence mensuels au CIBC Isère Savoie.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

VU le Code général des collectivités,

CONSIDERANT la délibération 2024-058,

VU le projet de convention de partenariat annexé,

AUTORISE le Président à signer la convention avec le CIBC.

FAIT ET DELIBERE LE 06 NOVEMBRE 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

